



# Newsletter

Province du Luxembourg

Le 22 octobre 2024

Chers agricultrices, agriculteurs, partenaires,

Nous vous communiquons les actualités et prochaines séances d'informations en agriculture qui se dérouleront dans la province de Luxembourg et en Wallonie susceptibles de vous intéresser.

Bonne lecture !

**Indemnisation Langue bleue : procédure mise en place pour aider les éleveurs et protéger l'avenir de leurs exploitations – Demande à réaliser jusqu'au 31 octobre**

**Suite à l'épizootie de FCO, des mesures d'aide sont mises en place pour les secteurs ovins et bovins. Un budget de 15 à 17 millions d'euros est prévu.**

## Indemnités prévues :

- **Indemnisation spécifique pour les bovins (mortalité et morbidité jusqu'au 30/09/24)**

	Age	Bovins viandeux	Bovins Laitiers/Mixtes
<b>Mortalité</b>	0 à 6 mois	200 €	100 €
	6 mois à 1 an	350 €	250 €
	1 à 2 ans	700 €	400 €
	Plus de 2 ans	1 000 €	500 €
<b>Morbidité</b>	Tous	50 à 100 €	60 à 120 €

Montant de l'aide = bovins morts de la FCO<sup>1</sup> entre 26/07/24 et 30/09/24 x Indemnité **Mortalité**  
+ 0.17 x Nbre bovins présents<sup>2</sup> au 30/09/24 x Indemnité **Morbidité**

Plus précisément :

<sup>1</sup> Nombre de bovins morts des suites de la FCO entre le 26/07/2024 et le 30/09/2024 par catégorie d'âge enregistrés au 1/04/2024 dans SANITEL et déclarés par le producteur à l'Organisme Payeur de Wallonie via le formulaire d'encodage suivant: <https://forms.office.com/e/qG8a0nC73i> ou téléchargeable via le QR-Code :



<sup>2</sup> Nombre de bovins présents au 30/09/2024 chez le producteur, enregistré dans SANITEL et dont le troupeau est déclaré atteint par la FCO

**L'aide est plafonnée à 15.000 €**

Si le nombre de bovins présents au 01/04/2024 chez le producteur, enregistré dans SANITEL et dont le troupeau est déclaré atteint par la FCO est < à 10 alors le producteur n'est pas admissible à l'aide.

- **Indemnisation spécifique pour les ovins (mortalité et morbidité du troupeau)**  
(avortons, amaigrissement, baisse de production laitière, boiteries, etc.)

Brebis de plus de 6 mois	Prime
Mortalité	140 €
Morbidité	60 €

Un montant forfaitaire de 60 € par ovin de plus de 6 mois est octroyé pour la morbidité sur 40% du troupeau pour les ovins.

**Montant de l'aide** = Nombre de brebis de plus de 6 mois présentes au 1/04/2024 mortes de la FCO entre 01/04/24 et le 30/09/24 et déclarée à l'OPW x **Indemnité Mortalité**  
+ **0.4** x Nombre d'ovins de plus de 6 mois présentes au 30/09/2024 chez le producteur enregistré au SIGEC et dont le troupeau est atteint par la FCO x **Indemnité Morbidité**

Si le nombre de brebis de plus de 6 mois présents au 01/04/2024 chez le producteur, enregistré au SIGEC et dont le troupeau est déclaré atteint par la FCO est < à 30, alors le producteur n'est pas admissible à l'aide.

L'aide est plafonnée à 15.000 €

**Procédure : les éleveurs recevront un courrier par mail reprenant les informations et instructions.**

Le demandeur introduit au plus tard le 31 octobre 2024 auprès de l'organisme Payeur de Wallonie les éléments de preuve ainsi que la déclaration.

Le montant de l'aide est déterminé en tenant compte des aides de minimis octroyées au bénéficiaire au cours de l'année en cours et deux années précédentes. C'est pourquoi le demandeur doit transmettre une déclaration sur l'honneur concernant les aides de minimis perçues.

Les éléments de preuve admissibles sont :

1° **La notification écrite à l'OPW d'un cas de force majeure** ou de circonstance exceptionnelles

2° L'un des documents probants suivants : **la lettre de l'AFSCA de confirmation de suspicion de la FCO** au sein du ou des troupeaux de l'exploitation, **ou** une **attestation du vétérinaire d'exploitation** de présence de la maladie au sein de l'exploitation


3° Les infos suivantes : **le nombre d'animaux morts et leur numéro de boucles, le numéro de producteur et le numéro de troupeau**, la dénomination de la société pour les personnes morales.

## Agenda

**30 octobre à Burdinne – Formation phytolice : Atouts économiques et environnementaux de la préservation des sols**

APRÈS-MIDI TECHNIQUE :  
atouts économiques et  
environnementaux  
de la préservation des sols

mercredi  
30/10

• **13h à 15h** : Phytolice "**Pérenniser son exploitation grâce à l'agriculture de conservation (l'agroécologie)**", avec Simon Dierickx (Greenotec) 

• **15h15 à 15h45** : **Quel accompagnement pour faire face aux problèmes d'érosion ?** Présentation de l'équipe protection des sols de Natagriwal

• **16h** : **Tour de plaine** suivi d'un verre de l'amitié

**OÙ** : Parc naturel Burdinale Mehaigne  
rue de la Burdinale, 6 à 4210 Burdinne

**Inscription obligatoire** à [info@pnbm.be](mailto:info@pnbm.be) ou 085 71 28 92

**Mercredi 30 octobre à 13h** : après-midi technique sur les atouts économiques et environnementaux de la préservation des sols : phytolice "pérenniser son exploitation grâce à l'agriculture de conservation (l'agroécologie)" avec Greenotec (13h-15h) ; Quel accompagnement pour faire face aux problèmes d'érosion ? avec l'équipe protection des sols de Natagriwal (15h15-15h45) ; (à 16h) tour de plaine suivi d'un verre de l'amitié. Parc Naturel Burdinale Mehaigne, Rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne.



**Inscription obligatoire** à [info@pnbm.be](mailto:info@pnbm.be)  
ou 085 71 28 92.

**6/11/24 13h30 à VILLERS-LEVÊQUE - Assemblée sectorielle « grandes cultures et pomme de terre »**



FILIÈRE

**Grandes Cultures, Pommes de terre**

THÈME:

**Présentation de l'interprofession des céréales françaises "Intercéales"  
et Visite moulin Bodson**

PROGRAMME BIENTÔT DISPONIBLE ↗

Par Julien Beuve-Méry et Mathilde Eck

ADRESSE :

Salle du  
patronage de  
Villers-l'Évêque  
Rue Gustave  
Lerneer 30  
4340 Awans

Inscription

[Information et inscription](#)

**6/11/24 19h00 à HUY - Cours de spécialisation « Transition vers  
l'agriculture de conservation des sols »**



## COURS DE SPECIALISATION TRANSITION VERS L'AGRICULTURE DE CONSERVATION

### 👉 DATES ET PROGRAMME

06/11/2024 - 19h à 22h

- Diagnostiquer et préserver la qualité des sols agricoles.

20/11/2024 - 19h à 22h

- Amélioration de la rotation et réduction du travail du sol



**Séance 2 en cours d'agrément  
pour la phytoliceuse continue**

27/11/2024 - 13h à 16h

- Tour de plaine
- Témoignage d'agriculteurs

### 📍 LIEU

- **Théorie :**  
Haute-Ecole Charlemagne  
Rue St Victor 3, 4500 Huy
- **Pratique :**  
A confirmer aux participants lors du 1er cours.



### 📄 INFOS

Tél : 081/ 81 01 05

Email : [laure.baudoin@fja.be](mailto:laure.baudoin@fja.be)

### € PRIX

Gratuit pour les membres  
20 euros pour les non-membres

### 👤 FORMATEUR

ASBL Greenotec

**INSCRIPTIONS**





[informations et inscriptions](#)

### 12/11/24 à 16h00 - Assemblée sectorielle « aquaculture »

<p>DATE <b>12/11</b></p> <p>HEURE <b>16h</b></p>		<p>FILIERE <b>Aquaculture</b></p> <p>THÈME: <b>Formations en Aquaculture, valorisation des coproduits de la transformation, promotion de la filière, Visite du centre de recherche en Aquaculture de l'Ulliège à Thiange</b></p> <p><small>PROGRAMME BIENTÔT DISPONIBLE</small> ↗</p> <p>Par  <a href="#">Bertrand Hoc</a></p>	<p>ADRESSE : à déterminer</p> <p style="text-align: center;"><a href="#">Inscription</a></p>
--	---	---	--

[Information et inscription](#)

### 13/11/24 9h30 à CREAGORA Namur - Assemblée sectorielle « agriculture BIO»

<p>DATE <b>13/11</b></p> <p>HEURE <b>9h30</b></p>		<p>FILIERE <b>Agriculture Bio</b></p> <p>THÈME: <b>Quelles contributions de la bio à la préservation des ressources naturelles, du climat et de la santé ?</b></p> <p><small>VOIR LE PROGRAMME</small> ↗</p> <p>Par  <a href="#">Thomas Schmit</a></p>	<p>ADRESSE : Créagora Rue de Fernelmont 40-42 5020 Namur</p> <p style="text-align: center;"><a href="#">Inscription</a></p>
---	---	---	---

[Information et inscription](#)

### 14/11/24 10h00 à ONHAYE - Salon de l'installation en agriculture

FUGEA  
INSTAL

SAVE THE DATE

**SALON DE L'INSTALLATION  
EN AGRICULTURE**

**14/11/24**

rdv au Mazamet de 10h à 16h  
Place Docteur Jacques - 5520 Onhaye

Wallonie  
Relance

Wallonie  
agriculture  
SPW

**14/11/24 14h00 à Walhain et 16h00 à Gembloux Assemblée sectorielle  
« horticulture comestible »**

<p>DATE <b>14/11</b></p> <p>HEURE 14h : visite 16h : assemblée</p>		<p>FILIÈRE <b>Horticulture Comestible</b></p> <p>THÈME: <b>Visite à la ferme de l'Archerterre. Assemblée sur: Les robots à l'aide des producteurs en horticulture comestible</b></p> <p>PROGRAMME BIENTÔT DISPONIBLE ↗</p> <p>Par  <a href="#">Mathilde Eck</a></p>	<p>ADRESSE :</p> <p>Visite Chemin de la Scierie 126 1457 Walhain</p> <p>Assemblée Chaussée de Namur 146 5030 Gembloux</p> <p><a href="#">Inscriptions</a></p>
--	--	---	---

[Information et inscription](#)

**14/11/24 19h30 à CREAGORA Namur - Assemblée sectorielle « Elevage »**



MULTI-FILIÈRES :

**Élevage**

**Avicole & Cunicole, Bovins Laitiers, Ovins & Caprins, Porc, Viande Bovine**

THÈME:

**Situation sanitaire des élevages wallons et stratégies de prévention et de lutte**

PROGRAMME BIENTÔT DISPONIBLE [↗](#)

ADRESSE :

Créagora  
Rue de  
Fernelmont  
40-42  
5020 Namur

Inscription

[Information et inscription](#)

## 14/11/24 18h30 à ORMEGNIES - Assemblée sectorielle « Horticulture ornementale »



FILIÈRE

**Horticulture Ornementale**

THÈME:

**à déterminer**

PROGRAMME BIENTÔT DISPONIBLE [↗](#)

Par Alain Griffnée

ADRESSE :

CHW  
Chemin des  
Serres 14  
7802 Ormeignies

Inscription

[Information et inscription](#)

## 19/11/24 8h30 à SOLIERES (Dinant) : "Des couverts végétaux pour préserver les sols, l'eau, la biodiversité".

**MARDI 19 NOVEMBRE**

**ESSAI VESCES**

**DEUX SESSIONS : 8H30 OU 12H30**

Le programme de la demi-journée est construit autour de 3 ateliers:

- ✓ Essai sur les couverts : variétés de vesce, effet du décompactage et de la fertilisation, couverts permanents...
- ✓ Fosse pédologique : impact des pratiques agricoles sur la structure du sol et le développement racinaire des couverts.
- ✓ Présentation du plan d'action agroenvironnemental de la ferme Médard.

**DÉMONSTRATION EN FERME:**  
"Des couverts végétaux pour préserver les sols, l'eau, la biodiversité".

**LOCALISATION:**  
Chaussée de Dinant  
Solières

**Inscription souhaitée**  
Pour plus d'informations:  
Laurent Sertheyn  
sertheyn.l@greenotec.be

**Greenotec** **NAT AGRI WAL** **Plan Climat huy** **huy** **Terraë** **Wallonie Relance**

## 13 Décembre à LIBRAMONT - AGRI-SOMMET - Quel avenir pour ma ferme



Libramont Coopéralia organise un **Agr-e-Sommet** le **13 décembre 2024** à partir de 9h30 au LEC à Libramont. Lors de cette journée de conférences-expo, nous tenterons de répondre à la question **"Quel avenir pour ma ferme ?"** en partant des constats suivants :

5% des agriculteurs ont moins de 35 ans.

55% des agriculteurs doivent transmettre leur bien sous 10 ans.

Face à cette réalité, comment préparer l'avenir ?

**Comment éveiller des vocations, transmettre la passion et les savoirs ?**

Comprendre les freins à la reprise, à la transmission pour ensuite pouvoir identifier et activer des leviers. Des cas concrets et des témoignages, avec la possibilité de rencontrer et d'échanger entre participants, intervenants et exposants, tout en partageant le verre de l'amitié et la possibilité de se restaurer. Le programme détaillé vous parviendra prochainement.

**5 et 6 Février 2025 à NANTES - Salon BIO360 EXPO**



**Bio360 Expo, c'est le salon professionnel dédié aux bioénergies et à la bioéconomie. En 2025, il aura lieu les 5 et 6 février à Nantes.**

Le salon Bio360 Expo a pour objectif d'être un lieu d'échanges incontournable, de mettre en lumière et **promouvoir des solutions biosourcées renouvelables et durables** pour nous guider, à grande échelle, hors de l'impasse des énergies fossiles vers une économie circulaire. En bref, **accélérer la biotransition.**

Plus de **400 exposants internationaux** et 5.000 participants professionnels, un riche programme de conférences internationales réparties dans 7 salles de conférence, des visites d'étude, un concours d'innovation... sont des éléments clés de cet événement dont Valbiom est partenaire média depuis 3 ans.

Vous exercez des activités dans les secteur des bioénergies ou de la bioéconomie ? Ne manquez pas cet événement !

**Plus d'informations**

**20/02/25 à Suarlée - 8ème journée de réseautage entre professionnels du secteur bio**

Biowallonie souhaite vous informer - en primeur - de la date de sa 8<sup>ème</sup> journée de réseautage entre professionnels du secteur bio, consacrée aux débouchés bio, au développement de la demande et à l'innovation.

Celle-ci aura lieu le **jeudi 20 février 2025** au **Business Village Ecolys** à Suarlée.

Toutes les informations pratiques sont reprises sur la [page dédiée à cette journée.](#)

**Les actualités**

**La Fièvre catarrhale Ovine sérotype 8 (FCO-8) et la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) sont à nos portes !**



Les conditions actuelles favorisent la propagation de ces maladies virales, transmises par les culicoïdes. Elles se rapprochent dangereusement de nos frontières.

-----  
**Situation actuelle:**

Les foyers les plus proches se trouvent :

- FCO-8 : en Haute-Marne (à environ 125 km de la Belgique)
- MHE : dans la Sarthe (à environ 320 km de la Belgique)

Compte tenu qu'il y a un délai de plusieurs jours entre la date de prélèvement d'un échantillon sur un animal suspect et la date de notification du cas après analyse de ce prélèvement, la cartographie de ces foyers disponible sur le site des autorités

sanitaires françaises présente un retard inévitable par rapport à la progression réelle des insectes vecteurs et des agents pathogènes qu'ils véhiculent.

### **Nos animaux sont en danger !**

Nos troupeaux de ruminants sont pleinement sensibles à ces maladies. Retrouvez toutes les informations à ce sujet dans nos précédentes publications.

### **Vaccination : seul outil de prévention !**

La vaccination des ruminants est le seul outil de prévention efficace vis-à-vis de ces 2 maladies.

✓ Plusieurs vaccins contre le virus de la fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8) sont disponibles en Belgique. Attention, ces vaccins sont spécifiques aux sérotypes 8 et 4 et sont différents de ceux dirigés contre le sérotype 3 qui a atteint nos ruminants cette année!

✓ Un vaccin contre le virus de la maladie hémorragique épizootique (MHE) est en cours d'évaluation mais n'est pas encore disponible en Belgique.

Des discussions sont actuellement en cours à l'échelon fédéral afin de coordonner la gestion de la présence probable de la FCO-3, la FCO-8 et la MHE en 2024 -2025. Plus d'informations suivront à ce sujet dans les mois à venir.

Malgré le souhait de disposer d'un vaccin "combiné" regroupant ces 3 virus en 1 seule injection, il semble certain que si on veut pouvoir protéger les animaux avant la mise en prairie, il sera nécessaire de travailler avec 3 vaccins (et donc 3 injections) séparé(e)s.

Dans ce contexte, compte tenu de la progression vers le Nord du virus de la FCO-8 et en raison de problèmes de réapprovisionnement connus actuellement chez les grossistes répartiteurs belges, l'ARSIA incite les éleveurs frontaliers détenant encore des doses vaccinales et les vétérinaires praticiens disposant d'un stock à vacciner les troupeaux bovins et ovins contre la FCO-8.

[Consulter le document](#)

[FCO-3: Urgence absolue! - Arsia asbl](#)

[La FCO-8 et la MHE sont désormais à nos portes - Arsia asbl](#)

## **COMMUNIQUE DE PRESSE - Langue bleue : des premières actions concrètes pour aider nos éleveurs et protéger l'avenir de leurs exploitations**

- 13 septembre 2024 -

Ce vendredi après-midi, la Ministre wallonne de l'Agriculture, Anne-Catherine Dalcq, a rencontré les organisations syndicales pour faire le point sur l'avancement des actions menées afin de soutenir les éleveurs dont les exploitations sont touchées par la langue bleue. Anne-Catherine Dalcq a fait part de plusieurs avancées aux syndicats :

- **Aides couplées garanties** : Suite à la demande de la Ministre et l'intervention de l'administration wallonne, la Commission européenne a confirmé que les éleveurs dont les animaux sont morts à cause de la langue bleue pourront bénéficier des aides couplées, sous réserve de la fourniture des pièces justificatives adéquates. Celles-ci seront communiquées rapidement. « Pas de double peine pour nos agriculteurs : ils seront soutenus, même si leurs productions sont touchées par l'épizootie. Il s'agit bien d'un cas de force majeure », a affirmé la Ministre Dalcq.

- **Demande d'activation de la réserve de crise agricole européenne** : En accord avec la Flandre, la Ministre DALCQ a demandé au Ministre fédéral de l'Agriculture, David CLARINVAL,

de solliciter une intervention du fonds de réserve européen de crise pour la langue bleue. Ce fond vise à soutenir les éleveurs affectés. La demande formelle de la Belgique est en cours de préparation.

**Augmentation du plafond du montant des avances sur les subventions de la Politique agricole commune** : L'agriculteur pourra recevoir jusqu'à 70% de ses paiements directs sous forme d'avances à compter du mois de novembre, contre 50% actuellement. De même, les paiements anticipés dans le cadre du deuxième pilier pourront être augmentés jusqu'à 85%, au lieu des 75% habituels.

- **Mise en place d'un comité stratégique** : Un comité stratégique dédié à la langue bleue, réunissant les acteurs clés de l'administration, est en place. Ce comité est chargé de suivre l'évolution de l'épizootie en Wallonie, d'évaluer son impact économique et d'étudier des mesures simples pour soutenir les éleveurs.

Par ailleurs, la Ministre a demandé aux organisations syndicales d'encourager les éleveurs touchés à conserver soigneusement tous les documents pouvant être utiles à leurs futures demandes d'indemnisation. « *Bien que nous ne sachions pas encore précisément quels justificatifs seront exigés par l'Europe, il est essentiel que les éleveurs gardent les preuves qu'ils ont à leur disposition pour appuyer ces demandes. Nous faisons de notre mieux avec les informations disponibles, sans vouloir ajouter de contraintes inutiles.* » précise la Ministre de l'Agriculture.

Les conséquences de cette épizootie sont lourdes pour les éleveurs wallons.

Au-delà des pertes animales directes, la maladie entraîne une baisse de la productivité dans les exploitations, menaçant la viabilité de nombreuses fermes. Pour certains éleveurs, cette situation pourrait compromettre la poursuite même de leur activité. La mortalité et la perturbation des cycles de production génèrent une baisse de revenus créant un climat d'incertitude dans un secteur déjà fragilisé.

Au 6 septembre, l'AFSCA a recensé 934 exploitations touchées en Wallonie, dont : 278 exploitations ovines, 644 exploitations bovines, 7 exploitations caprines et 4 exploitations d'alpagas

« *Je comprends la profonde détresse que cette situation cause à nos éleveurs. Nous mettons tout en œuvre pour leur apporter le soutien nécessaire et trouver des solutions durables. Leur avenir est notre priorité.* » précise la Ministre de l'Agriculture, Anne-Catherine Dalcq.

Il est important de rappeler que la maladie n'affecte pas l'homme et n'a donc aucun impact sur la qualité des produits alimentaires.

Une nouvelle réunion avec les organisations syndicales est prévue dans les 15 jours pour évaluer l'évolution de la situation et des mesures.

En tant que Ministre de la Nature, dans le cadre de la surveillance de la faune sauvage, aucune augmentation de cas de mortalité ou de morbidité chez les cervidés (cerfs, daims, chevreuils) n'a été signalée à ce jour en Wallonie. Cependant, en raison de la virulence élevée de la fièvre catarrhale ovine (BTV-3, bluetongue virus sérotype 3) chez les ovins domestiques, une surveillance renforcée est mise en place pour évaluer l'ampleur et l'impact de la maladie sur les cervidés et les mouflons en Wallonie. Le Service de la Santé et des Pathologies de la Faune Sauvage de l'Université de Liège, en collaboration avec le SPW-ARNE, effectuera des prélèvements dans plusieurs territoires de chasse sentinelles au cours de la saison de chasse 2024-2025.

## Mise à jour du module CIPAN



Vous l'attendiez, notre module CIPAN a été mis à jour récemment !

👉 <https://www.modulecipan.be/>

Avec une **nouvelle interface** et **mise à jour des fiches sur les**

En quelques clics, le module CIPAN vous propose des espèces et des vos besoins et **recommandés par nos conseillers et nos partenaires scientifiques**.

## Le collège des producteurs lance un service de dialogue entre agriculteurs et riverains



### Service de Dialogue Agriculteurs/Riverains

40 communes wallonnes ont déjà manifesté leur intérêt pour le service de dialogue entre agriculteurs et riverains !

Dans le cadre du Plan Wallon de Réduction des Pesticides, ce service soutenu par un collectif d'acteurs-clés et d'experts, permet aux communes et aux agriculteurs de bénéficier d'un accompagnement neutre pour faciliter la compréhension et le dialogue local.

#### Services proposés :

- Accompagnement par un animateur et des experts
- Écoute active des agriculteurs et dialogue constructif avec les riverains

- Identification des enjeux locaux et des solutions adaptées

Pour en savoir plus et rejoindre le mouvement, c'est par ici !

[dialogue@collegedesproducteurs.be](mailto:dialogue@collegedesproducteurs.be)

+32 (0)490 57 55 70

Plus de détails : <https://collegedesproducteurs.be/dialogue-agriculteurs.../>

## FREDO, un outil de veille intégré au service de la recherche et de l'encadrement en agriculture biologique

FREDO, un outil de veille intégré au service de la recherche et de l'encadrement en agriculture biologique

<https://www.cra.wallonie.be/fr/fredo-un-outil-de-veille-integre-au-service-de-la-recherche-et-de-lencadrement-en-agriculture-biologique>

Fredo fait peau neuve

<https://www.cra.wallonie.be/fr/fredo-fait-peau-neuve>

## Le projet MICOS réalise une recherche sur les microplastiques dans les terres arables

L'étude sera réalisée sur un total de 240 champs dans le Benelux.

Si vous êtes agriculteur en Wallonie et êtes intéressé par cette étude, inscrivez-vous ici

[En savoir plus sur le projet](#)

## DESTRUCTION PRAIRIE : GLYPHOSATE

La destruction totale de la prairie avec un produit contenant du glyphosate **n'est plus autorisée.** 🚫



Par contre, la **rénovation localisée/partielle** avec du glyphosate est envisageable pour détruire une **zone restreinte** de la parcelle **envahie par des mauvaises herbes**, difficilement contrôlables à l'aide d'une autre substance active. ⚠️

Pour des conseils personnalisés sur les techniques de **rénovation de prairie** sans glyphosate, contactez [Fourrages Mieux Asbl](#) ou [Agra-Ost](#) (pour la Communauté germanophone). 🍌📞

## Bilan bioclimatique mensuel de la Wallonie (juin) est disponible

Ce document est un bulletin rédigé mensuellement qui contient une analyse des données climatiques issues du réseau Pameseb ainsi qu'une analyse d'indicateurs agroclimatiques qui nous semblent pertinents pour comprendre les activités saisonnières de croissance et de développement des plantes.

Ce bilan est le fruit d'une collaboration entre le CRA-W et l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts (SPW/DGO3/DEMNA/Direction du Milieu Forestier).

Si vous souhaitez le recevoir chaque mois, envoyez un mail à [d.rosillon@cra.wallonie.be](mailto:d.rosillon@cra.wallonie.be) pour être ajouté à la liste de diffusion.

## Les haies un nouveau moyen complémentaire de réduction de la dérive

Le SPF Santé publique vient à nouveau de mettre à jour la liste belge des moyens de réduction de la dérive. [La haie anti-dérive en grande culture](#) ainsi que des [buses](#) permettant d'augmenter le pourcentage de réduction de la dérive lors d'une pulvérisation en bande en font désormais partie. [Lire la suite](#)

## CRA-W : Nouveau recueil en production biologique



Découvrez la nouvelle édition de notre recueil sur les recherches menées en Production Biologique au CRA-W.

👤 Le présent recueil reprend l'ensemble des projets de recherche menés en production biologique, courant 2023 et ultérieurement.

👉 Pour le découvrir c'est par ici : <https://www.cra.wallonie.be/.../la-recherche-en...>

## Nouveau baromètre des filières bio wallonnes 2024

Biowallonie présente une fois par an un baromètre des filières bio wallonnes. L'intérêt de ce dernier est de connaître l'équilibre offre-demande de chaque filière, les défis, les opportunités et les problématiques rencontrées. Il se base sur une centaine d'appels, autant chez les producteurs qu'auprès de l'aval de la filière.

Via ce lien, vous retrouverez le dossier complet, ainsi qu'une infographie résumée de celui-ci : <https://www.biowallonie.com/documentation/etudes-statistiques/barometre-bio/>

## BCGMSweb : Une plateforme agrométéorologique pour mieux appréhender les conditions de croissance et leur évolution

Les saisons se suivent et ne se ressemblent plus. Par exemple, la saison culturale 2023-2024 s'est caractérisée par 10 mois consécutifs (d'octobre à juillet) avec des précipitations supérieures aux normales.

📌 [Le CRA-W a mis en place une nouvelle plateforme agrométéo :](#)

- ✅ Objectiver une situation météorologique et en estimer les conséquences (sur la croissance des cultures par exemple)
  - ✅ Présenter un ensemble d'indicateurs à l'échelle des régions agricoles issus de données météorologiques, de données satellitaires, sur plus de 30 ans
  - ✅ Appréhender l'évolution des conditions de croissance et l'impact sur les rendements agricoles
- Comparer la valeur d'un indicateur entre régions agricoles ou comparer les valeurs d'un indicateur au cours du temps et pour une même région agricole



## ASBL corder recherche de volontaires

**Registre d'utilisation de PPP sous format électronique: soyez acteur du changement**

En 2023, un nouveau règlement européen est entré en vigueur (Le Règlement d'exécution (UE) 2023/564): **tout utilisateur professionnel de PPP devra tenir son registre d'utilisation de PPP sous format électronique dès le 1er janvier 2026.**

L'ASBL Corder s'est vue confier la mise en place d'un outil d'enregistrement des utilisations de PPP, gratuit et à destination des secteurs agricole, horticole et des parcs & jardins


👉 **Nous sommes à la recherche de volontaires afin de tester et d'affiner le projet** pour développer une application utile et en accord avec les réalités de terrain.


Qu'est-ce que vous y gagnez ? La possibilité d'adapter, grâce à vos suggestions, la création d'une application correspondant réellement à vos besoins !

🔗 Toutes les infos ici: <https://bit.ly/4cbec14>

## Outil interactif phytolice

Vous avez des questions sur la phytolice ? Utilisez notre outil interactif en ligne, spécialement conçu pour vous offrir des réponses personnalisées en fonction de vos besoins !

 L'objectif ?  
Faciliter votre navigation et vous guider facilement vers les informations pertinentes selon votre situation précise.

 Comment ?  
Sélectionnez simplement les informations qui vous concernent.



[J'accède à l'outil interactif](#)

## Newsletter mensuelle de l'agenda des formations

Ne manquez plus aucune formation ! Inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle pour recevoir l'agenda des prochaines formations phytolices.

[Je m'inscris à la newsletter](#)

## Service de Dialogue entre Agriculteurs et Riverains sur l'usage des Produits Phytopharmaceutiques

Vous êtes producteur et constatez des questionnements et des incompréhensions de la part des citoyens autour de chez vous lorsque vous sortez avec votre pulvérisateur ? Grâce au Service Dialogue Agriculteurs-Riverains, nous entendons **répondre** à certains de ces problèmes

[Plus d'information...](#)

## Alternatives pour les plastiques agricoles en Wallonie – nouvelle brochure réalisée par FOURRAGES MIEUX



Une nouvelle brochure réalisée par Fourrages Mieux vient d'être éditée sur le thème : Quelles alternatives pour les plastiques agricoles en Wallonie ? Fourrages : d'autres solutions que l'enrubannage plastique !

Voici le lien pour la télécharger :

[Alternatives aux plastiques agricoles - Portail de l'agriculture wallonne \(wallonie.be\)](https://www.wallonie.be/fr/actualites/alternatives-aux-plastiques-agricoles)

**Infos sur les cultures via le réseau d'avertissement des centres pilotes**



Pour avoir les dernières infos concernant les ravageurs des cultures et les moyens de lutte, consultez les [Avertissements \(centrespilotes.be\)](http://centrespilotes.be)

## Contrats de pâturage et calcul de la charge en bétail

La fiche sur la prise en compte des contrats de pâturage dans les interventions du PS PAC a été mise à jour pour 2024 et est désormais disponible via un lien spécifique à la section "Définitions (Nouveautés 2024)"

[Contrat de pâturage - Portail de l'agriculture wallonne \(wallonie.be\)](#)

## Mise à jour des coefficients de fermage 2024

Une mise à jour des coefficients de fermage a été réalisée dernièrement. Voici le lien pour y accéder :

<https://agriculture.wallonie.be/coefficients-de-fermage> .

Focus **phytolicence**

[Consulter ma phytolicence](#)

L'agenda des formations continues pour la phytolicence est consultable [au lien suivant](#).

Vous avez des questions concernant la phytolicence ?  
La cellule phytolicence et appui scientifique de l'asbl CORDER est là pour y répondre !  
Vous pouvez nous contacter par email ([info@pwrp.be](mailto:info@pwrp.be))  
ou par téléphone (au 010/47.37.54) de 9h à 17h.



 **Wallonie agriculture SPW**

**Newsletter du SPW Agriculture**  
Service extérieur de Libramont

Téléchargeable au lien suivant



Nouveauté : cette newsletter est téléchargeable sur le portail de l'agriculture wallonne au [lien suivant](#)

## Contact : SPW - Service extérieur de la Recherche et du Développement à Libramont

<b>SPW-ARNE LIBRAMONT Rue des Genêts, 2 6800 LIBRAMONT</b>	<b>POCHET Pascal Tél. : 061/22.10.60</b>	<b><a href="mailto:pascal.pochet@spw.wallonie.be">pascal.pochet@spw.wallonie.be</a></b>
--	--	---



**Si vous choisissez de ne plus recevoir de courriels de notre part, faites-le nous savoir en vous désabonnant par retour de mail.**